

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 février 2024

NATIONALISATION DU GROUPE EDF - (N° 2201)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 36

présenté par
M. Philippe Brun et M. Jumel

ARTICLE 2

Au début de l'alinéa 9, supprimer les mots :

« Pour assurer le partage de la valeur au sein de l'entreprise Électricité de France, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.